



Awala-Yalimapo

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N°06-13

Validation du SDA après enquête publique

Séance du 04/02/13 (Quorum non atteint)
Nouvelle Séance du 21/02/13
(Sans obligation de quorum)
Date de la convocation : 04/02/13

Membres en exercice : 15
Membres démissionnaires : 01
Membres présents : 06 votants : 06

L'an deux mil treize, le jeudi vingt un à dix sept heures quinze minutes, le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Paul FERREIRA, Maire.

PRESENTS : Jean-Paul FERREIRA, Maire - Félix TIOUKA, 1^{er} Adjoint - Liliane APPOLINAIRE, 2^{ème} Adjoint - Le conseiller : Alain GIPET - Stéphane APPOLINAIRE - Hervé ROBINEAU

ABSENTS : Evelline PERIGNY, 3^{ème} Adjoint - Alexis TIOUKA, 4^{ème} Adjoint - Les conseillers : Alain FREDERIC - Pascal AUGUSTE - David JEAN-JACQUES - Mirka ALEXANDRE - Laëtitia TIOUKA - Loïck PAUL

SECRETARE DE SEANCE : Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT, il est procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. Ayant obtenu la majorité des suffrages, Mademoiselle Liliane APPOLINAIRE est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

Monsieur le Maire expose : Que par délibération n° 25-11 du 26-03-2011, le maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) des eaux usées de la commune de Awala-Yalimapo.

L'enquête s'est déroulée à la mairie, du 16 avril au 18 mai 2012 inclus.

Le rapport et conclusions d'enquête publique ont été fournis à la mairie en juin 2012 avec avis favorable.

Sur ces éléments, il invite les membres à en délibérer.

Le Conseil municipal,

Oui, à l'exposé du maire,

Après avoir délibéré ;

Approuve le rapport et les conclusions d'enquête publique 2012 du Schéma Directeur d'Assainissement.

Autorise M. le Maire ou son représentant à prendre toute décision nécessaire et à signer tout acte y afférent.

Pour extrait certifié conforme

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

LE MAIRE DE AWALA-YALIMAPO

Jean-Paul FERREIRA

